

FOIRE A TOUT 2022

La « FOIRE A TOUT » organisée par l'association « Saint-Suliac en Fête » se déroulera le Jeudi 14 juillet 2022.

Il est rappelé que cette manifestation est **un vide-grenier** dont le but est de donner **une nouvelle vie aux objets**. La vente de vêtements neufs par des professionnels est interdite.

Afin de vous recevoir dans les meilleures conditions sur notre site, nous vous proposons de réserver votre emplacement dès à présent en remplissant la fiche ci-contre.

Nous vous remercions d'avance de votre coopération et de votre patience lors de votre arrivée et de votre départ, la configuration de l'esplanade sur le front de Rance étant atypique.

Ce bulletin est à retourner accompagné du paiement total par chèque (par courrier ou par dépôt) à l'adresse suivante :

« Saint-Suliac en Fête », 25 quai de Rance, 35430 SAINT-SULIAC

Informations pratiques :

- Emplacement **minimum de 3 mètres** sur l'esplanade, pour un montant de 3 euros, le mètre linéaire
- **emplacement de 3,40 m** sur le quai pour un montant de **9 euros**
- **emplacement de 3,60 m** sur le quai pour un montant de **9,50 euros** (à payer à l'avance).
- l'accueil se fera **à partir de 06 heures**, les exposants seront guidés vers leur emplacement par les organisateurs.

REGLEMENT INTERIEUR

Art 1 : Cette manifestation est réservée aux particuliers et professionnels suivant la réglementation en vigueur (Art R321.9).

Art 2 : L'organisation se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.

Art 3 : les emplacements sont attribués dans l'ordre de réception des demandes.

Art 4 : L'accueil des exposants aura lieu **à partir de 06h**. Les exposants s'engagent à recevoir le public dès 09h et à ne remballer qu'après **18h**.

Les places réservées et non occupées à 08h30 seront relouées **sans recours**.

Art 5 : Tout exposant qui s'installera de sa propre initiative avant l'heure et hors emplacement prévu sera **dans l'obligation de démanteler son stand**.

Art 6 : Les exposants sont civilement responsables vis-à-vis des tiers pour tout accident, dommage ou perte qu'eux ou leur étal pourrait provoquer.

« Saint-Suliac en Fête » décline toute responsabilité quant aux préjudices que l'exposant pourrait subir suite à la dégradation volontaire ou non du matériel placé sur la voie publique ou ceux qui seraient occasionnés à des tiers par l'exposant.

Art 7 : Les transactions ne peuvent se faire que dans les endroits réservés.

Art 8 : « Saint-Suliac en Fête » se réserve le domaine de la restauration et de la buvette. Toute vente alimentaire par les exposants est interdite.

Art 9 : La vente **de vêtements neufs par des professionnels** est interdite

Art 10 : Aucune réservation ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée de son règlement intégral.

Art 11 : **Toute réservation est ferme et définitive** quel que soit le motif. Les annulations par les exposants ne donneront lieu à aucun remboursement. En cas d'évènement majeur de type sanitaire ou autre, l'organisation se réserve la possibilité d'annuler la Foire à Tout, sans donner lieu à une aucune indemnité.

Art 12 : La présence des véhicules n'est permise que dans les zones déterminées par l'organisateur.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Mme Thérèse Coué au 06 62 10 52 85

Email : stsuliacenfete@gmail.com

Site : saint-suliac-en-fete.com

FICHE à compléter et à remettre aux organisateurs de la FOIRE A TOUT avant le 04 juillet 2022

Coordonnées du vendeur :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Barrer la mention inutile

Exposant particulier

Exposant professionnel

N° de siret:

Pièce d'identité :

N°: délivrée le :

par :

Véhicule : N° d'immatriculation

Réservation de l'emplacement sur l'esplanade:

Réservation de ... mètres pour un montant de euros. (minimum de 3 m)

Je joins à la demande d'inscription le paiement par **chèque à l'ordre de « Saint Suliac en Fête »**

Chèque :

Nom : banque : n° :

Attestation :

Je soussigné(e) (Nom et Prénom)

- atteste sur l'honneur de ne pas participer à plus de deux manifestations de même nature au cours de la présente année civile (pour les particuliers).

- certifie que les objets exposés sont ma propriété.

- déclare accepter le règlement intérieur de la FOIRE A TOUT.

Fait à le

Signature

Ce bulletin est à retourner accompagné du paiement par chèque à l'adresse suivante :

Adresse : Association « Saint-Suliac en fête » 25 Quai de Rance, 35430 Saint-Suliac